

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

DEMANDES DE RÉPARATIONS DE BIENS

Dame Eugénie Sarasin dit Depelleau, épouse de Léopold Vigeant, commis, de la ville de St Jean, P. Q.

Dame Marie Elizabeth Hermine Beaudry, épouse de Prosper Philippe Mercier, propriétaire de moulin et commerçant, de St Valérien de Milton.

Dame Céline Renaud dite Dumoulin, épouse de Félix Drolet, instituteur, du canton de Dilton.

Dame Marie Aurélie Labelle, épouse d'Isaie Bigras, de Mile-End, près Montréal.

DIVIDENDES

Dans l'affaire de Jos. E. Hallié, de Québec, dividende payable à partir du 4 février. N. Matte, curateur, Québec.

Dans l'affaire de la "Quebec Shoe Company", second dividende de 3 centins dans la piastre payable à partir du 29 janvier. D. Arcand, liquidateur.

Dans l'affaire de J. B. A. Lambert marchand de tabac, de Québec; premier et dernier dividende payable à partir du 1er février.

Dans les affaires de George Bisset, et de James Bisset et autres, premier dividende payable à partir du 24 janvier. James Reid, curateur.

CURATEURS

MM. Kent & Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de P. C. D'Auteuil & Cie, de Québec.

M. E. X. A. Boisseau, de Saint Hyacinthe a été nommé curateur à la faillite de René Bernard, du même lieu.

MM. Kent & Turcotte, ont été nommés curateurs à la faillite de A. Blumenthal & Cie, de Montréal.

M. A. F. Riddell, a été nommé curateur à la faillite de M. M. Tessier de Montréal.

MM. C. Millier et J. J. Griffith ont été nommés curateurs à la faillite d'Antoine Trahan.

M. Charles Desmarteau a été nommé curateur à la faillite de M. J. O. Massicotte, de Montréal.

M. Henry A. Bédard, a été nommé curateur à la faillite de M. E. D. Marceau, de l'Isle Verte.

MM. Kent & Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de M. Bonin & Allaire.

M. P. Emile de Lorimier a été nommé curateur à la faillite de Michael Deery.

MM. Kent & Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de M. Edmond Labelle.

M. John Fulton a été nommé curateur à la faillite de Castle & Cie, fourrures, Montréal.

Dame Mary Susan Davis.

MM. Kent Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite d'Arthur Gauthier, de Ste Justine de Newton.

M. Chas Desmarteau a été nommé curateur à la faillite de Ubalde Capistran, de St Thomas de Pierreville.

M. Chas Desmarteau a été nommé curateur à la faillite de Jos. Beaudoin, de St Luc de Champlain.

FAILLITES

Hull. — Geo. W. Thomas, épiciier, est en faillite. Passif environ \$4,000.

St Charles de Bellechasse. — J. B. Morissette, magasin général, a reçu une demande de cession. Passif \$1,000, actif à peu près égal.

Montréal. — C. G. Glass, marchand tailleur, a fait cession de ses biens à la demande de La Banque Nationale. Passif environ \$20,000. Assemblée des créanciers le 23 janvier.

C. S. Gagnier, peintre, a fait cession de ses biens à la demande de M. C. C. Gernacy. Passif environ \$7,000. Assemblée des créanciers le 4 février.

L. A. Dansereau, confiseur a fait cession à la demande de P. Cruneau. Passif insignifiant. Assemblée des créanciers le 30 janvier.

Dame Mary Ann Barry, veuve de Thomas Quinn, afficheur public "Thomas Quinn & Cie," a fait cession de ses biens. Assemblée des créanciers le 24 janvier.

Alex. W. Morris et Chs. B. Morris (A. W. Morris & Brothers), manufacturiers de cordages, etc., Montréal et Port Hope, Ont., ont fait cession de leurs biens à la demande de J. Bushnell & Cie. Assemblée des créanciers le 29 janvier. Passif: garanti \$447,190.49; non garanti \$122,505.72.

John A. Rafter & Sons, habillements confectionnés, ont fait cession de leurs biens à la demande de A. F. Gault & Cie. Assemblée des créanciers le 31 janvier. Passif environ \$28,000.

V. Girouard, marchand tailleur, est en difficultés financières.

M. Phidime Guay, épiciier, a fait cession à la demande de MM. Hudon, Hébert & Cie. Passif environ \$5,000.

Louiseville. — Jos. Ed. Martin, sellier, a fait cession de ses biens à la demande de M. H. Lamontagne, de Montréal.

St Gertrude. — Octave Petit, magasin général; a fait cession de ses biens.

St Barthélémy. — J. B. Barrette, magasin général, a fait cession de ses biens.

Frelighsburg et Sherbrooke. — Jos. Landsberg, magasin général, a fait cession de ses biens; passif environ \$45,000.

Toronto. — MM. Tait, Burch & Co, marchandises sèches en gros, sont en faillite; passif \$30,000.

The Brook, Ont. — J. E. Langlois, magasin général, offre à composer à 60c dans la piastre.

VENTES DE STOCKS

Montréal. — John H. Hodges & Cie, fournitures pour hommes, etc., vente à l'encan aujourd'hui.

P. O. Lassalle, nouveautés, vente à l'encan au No. 95 rue St-Jacques, le 25 janvier, à 11 heures a.m.

A. Blumenthal & Cie, nouveautés et habillements confectionnés; vente à l'encan au No. 95 rue St Jacques, le 25 janvier, à 11 heures a.m.

St Luc de Champlain. — Jos. Beaudoin, magasin général; vente par encan au No. 95 rue St Jacques, Montréal, le 30 janvier, à 11 heures a.m.

NOTES

M. François Bérouard, de la maison F. Bérouard & fils, de Québec, chaussures etc, est décédé.

M. Arthur Chapdelaine, épiciier Montréal, a été saisi pour son loyer et est parti pour les États Unis.

M. Cantin, chaussures Ottawa, s'est arrangé avec ses créanciers à 50 c, dans la piastres, par l'entremise de M. Chas. Desmarteau.

P. Farrell, chaussures, Ottawa, cherche à compenser à 65 c, dans la piastre. Il monte un surplus de \$500.

Cigares à Granby

"LA FAMEUSE"
"LA MAYA" "HAVANA PEARL"
"PERFECTION" "FASCINATOR"
"BABY PEARL"

Première qualité. Plus bas prix du marché. Marques spéciales à ordre.

Payne Frères & McFarlane
GRANBY, P.Q.

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de JOSEPH BEAUDOIN, marchand, de la paroisse de St-Luc de Champlain, Province de Québec, Failli.

Les soussignés vendront par encan public, en bloc, à tant dans la piastre, JEUDI, le 30 Janvier courant, à 11 hrs a.m., à leur salle d'encan, No. 95 rue St Jacques, tout l'actif du dit failli consistant en un

Stock de Marchandises Sèches	539 14
se montant à.....	45 33
Stock de Cuir.....	23 08
Stock de Quincaillerie.....	133 10
Stock de Ferronneries.....	192 06
Stock d'Épicerie.....	36 85
Roulant.....	

Dettes de livres se montant à \$960 58 seront vendus séparément. 471 64 \$1,441 20

Pour autres informations s'adresser à CHS. DESMARTEAU, Curateur.

A. MARCOTTE & CIE, Encanteurs.



La santé avant tout!

MALADIE DITE A VUE D'ŒIL. EXAMEN ET CONSULTATION GRATIS.

Nous recevons la clientèle de 9 hrs a.m. à 8 hrs p.m. Aucun dédit le dimanche.

Nous avons constamment toute espèce de racines, herbes et feuilles sauvages, que nous détaillons à prix modérés. Nous avons aussi un remède infailible pour la grippe.

CERTIFICAT GUÉRISON MERVEILLEUSE D'UN CAS GRAVE DE RIFLE

Mon enfant âgé de trois ans, atteint du rifle depuis l'âge de 18 mois, il y a environ quatre mois, il était dans un état déplorable, alors je le misons dans le SIDA de Mde De-marais & Lacroix, qui l'ont guéri dans l'espace de deux mois. Aujourd'hui l'enfant se port à merveille.

Les personnes qui détrourent voir par eux-mêmes cet enfant, pourront le voir à mon domicile, où je serai toujours heureuse de donner tous les renseignements nécessaires. Montréal, 25 mai 1888.

MADAME SULLIVAN 1081 rue St-Jacques, Montréal.

Nous garantissons une guérison dans tous les cas de rifle ou de scrofule. Parents, amenez vos enfants malades. Nous guérissons complètement. Tous ceux qui seignent pour ces maladies font rentrer l'éruption au moyen d'onguents et conséquemment le mal n'est pas enlevé, mais se déclare autrement. Nous l'enlevons complètement avec nos médicaments.

MM. LACROIX FILS, Successeur de Mme Ve Desmarais. 1203 rue Mignonne, coin rue Ste-Elizabeth, Montréal.

Nous avons constamment toute espèce de racines, herbes et feuilles sauvages, que nous détaillons à prix modérés.

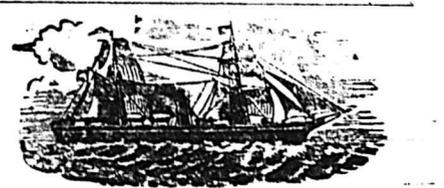
Nous prions les personnes d'aller s'informer avant de venir nous voir, afin d'être plus satisfaites.

C. BRYSON & SON ENTREPOSEURS

Entrepôts de Première Classe En donane ou libre Entrées passées à la douane 17-19-21, Rue St-Nicolas, Montréal Téléphone 1597 CANADA

Aux Commerçants

Un jeune homme connaissant parfaitement la tenue des livres et disposant de ses soirées, désirerait trouver des livres à tenir le désir d'un magasin. S'adresser aux bureaux du "PRIX COURANT."



Ligne Beaver

La ligne de Steamers de la CANADA SHIPPING CO'Y

ENTRÉE MONTREAL ET LIVERPOOL

Comprend les vapeurs en fer de première classe, construits sur la Clyde, à machines puissantes dont les noms suivent: Lake Ontario, Capt. H. Campbell, 5300 ton. Lake Superior, Capt. Wm. Stewart, 5000 ton. Lake Huron, Capt. M. L. Murray, 4100 ton. Lake Winnipeg, Capt. P. D. Murray, 3300 ton. Lake Nipigon, Capt. F. Carey, 2300 ton.

Ces vapeurs correspondent à Montréal par trans directs avec tous les points du Canada, du Manitoba, des territoires du Nord-Ouest et de l'Etat-Unis, pour lesquels on délivre des billets d'entier parcours.

Ces vapeurs sont construits en compartiments étanches et d'une force de résistance spéciale pour le service de l'Atlantique-Nord. Les plus parfaits aménagements ont été faits pour assurer le confort et la sécurité des passagers. Les cabines des passagers de première classe sont grandes et bien aérées. L'entrepont est pourvu de hamacs en toile à l'usage modeste, est bien ventilé, et chauffé à la vapeur. Chaque vapeur a son médecin à bord. Il y a aussi des femmes de chambre pour le service des dames et des enfants.

PRIX DU PASSAGE. SALON—\$40, \$50 et \$60. Aller et retour \$80, \$90 et \$110, suivant le vapeur et l'aménagement. Les prix de \$40 et de \$80 ne valent que par le vapeur "Nipigon."

INTERMÉDIAIRE—\$30. Aller et retour, \$60. ENTREPONT—\$20. Aller et retour, \$40. Pour fret et renseignements, s'adresser: à Belfast, à A. A. Watt, Custom House Quay; à Queenstown, à N. G. Seymour & Co; à Liverpool, à R. W. Roberts, 21 Water Street; à Québec, à H. H. Sewell, 125 rue St-Pierre.

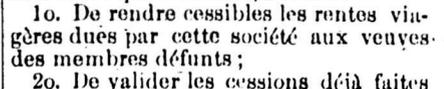
H. E. MURRAY, Gérant Général, Carré de la Douane, Montréal.

AVIS PUBLIC. La "SOCIÉTÉ BIENVEILLANTE DE NOTRE-DAME DE BONSECOURS" à Montréal, s'adressera à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour demander des amendements à sa charte et à l'acte qui l'amende, à l'effet:

- 1o. De rendre cessibles les rentes viagères dues par cette société aux veuves des membres défunts;
- 2o. De valider les cessions déjà faites de telles rentes;
- 3o. De permettre au bureau de direction de cette société, de prendre sur le fonds de réserve, les deniers nécessaires pour faire le rachat des dites rentes;
- 4o. De donner au dit bureau de direction le droit de refuser l'admission de nouveaux membres et d'amender, pour les fins ci-dessus, la constitution et les règlements de cette société.
- 5o. Pour autres amendements d'une manière importante.

JEAN P. MARION, Sec.-Trésorier.

DONT.



AUX ANNONCEURS

qui ont un crédit si bien établi qu'ils sont des clients sûrs, nous pouvons assurer les avantages les plus importants. Nous pouvons consacrer notre énergie à leur procurer ce dont ils ont besoin et ce qu'ils ont le droit d'attendre, sans avoir constamment à craindre une perte possible qui, non seulement nous priverait de toutes nos commissions gagnées, mais nous laisserait responsables pour de lourds engagements envers les propriétaires de journaux. Nous sollicitons la clientèle d'annonceurs responsables qui paieront quand le travail sera fait, et d'annonceurs d'expérience qui peuvent constater quand ils sont servis avec honnêteté et intelligence. S'adresser à GEO. P. BOWELL & Co., Newspaper Advertising Bureau, 10 Spruce Street New York.